

# BULLETIN DES SCIENCES,

PAR

## LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE DE PARIS.

ANNÉE 1822.



PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,  
DERRIÈRE L'ODÉON.

J'ignore l'origine des deux plantes que je viens de décrire, et que j'ai trouvées parmi d'autres plantes sèches qui m'ont été données par M. Godefroy.

Le genre *Leptinella* diffère du *Cotula* par les fleurs du disque, qui sont mâles au lieu d'être hermaphrodites, par les fleurs de la couronne pourvues d'une corolle manifeste et distincte de l'ovaire, par le péricline membraneux, et par le clinanthe dépourvu de stipes. Il diffère du *Gymnostyles*, par les fleurs de la couronne pourvues d'une corolle, par la forme des squames du périclinae, par le clinanthe dépourvu de fimbriilles et de stipes, et par la structure du style féminin. Il diffère de l'*Hippia* par ses corolles femelles articulées sur l'ovaire, et ligulées, c'est-à-dire fendues supérieurement sur la face intérieure, par les squames du péricline, et par les corolles mâles à quatre divisions. Cependant la *Leptinella pinnata* se rapproche de l'*Hippia* par ses caractères, mais la *Leptinella scariosa* s'en éloigne beaucoup.

Les *Hippia peduncularis* et *bogotensis* de M. Kunth appartiennent peut-être au nouveau genre *Leptinella*.

---

*Sur plusieurs espèces nouvelles de poissons et de crustacés observées par M. MARION DE PROCÉ, D. M. P., membre correspondant de la Société Philomatique.*

DANS UN voyage de France à Manille, fait pendant les années 1819 et 1820, M. le Dr Marion s'est occupé d'observations sur presque toutes les parties de la zoologie. Il avait recueilli un grand nombre d'animaux, qu'il se proposait d'étudier avec plus de soin en Europe; mais la révolte qui eut lieu à Manille peu de temps avant son départ, l'a privé de cet avantage, ses collections ayant été en très-grande partie détruites. Le Mémoire qu'il a lu à la Société a pour base ce qu'il a pu en sauver par un hasard heureux, ou des dessins faits sur les lieux avec beaucoup de soin. Nous nous bornerons à donner les phrases caractéristiques de chaque espèce.

ZOOLOGIE.

SQUALE INDIEN. (*Squalus indicus*. N.) not Em

Cinq larges ouvertures des branchies; point d'évent; dents longues, aiguës; dos gris; corps arrondi, fusiforme; une fossette au-dessus de l'extrémité du dos, une autre au-dessous; une carène pinniforme sur les côtés de la queue; la nageoire caudale semi-lunaire; le lobe supérieur à peine plus long que l'autre.

S. aperturis branchialibus quinque maximis ad latera et partem inferiorem colli; dentibus elongatis, acutisque; dorso griseo; corpore rotundato fusiformi; fossulâ suprâ et infrâ extremum dorsi finem; carinâ pinniformi ad latera caudæ; caudâ lunatâ, lobo superiore vix majore.

Livraison de septembre.

Il habite les mers de l'archipel de l'Inde; il a évidemment plusieurs rapports avec le squalé ner, dont il est cependant bien distinct.

TÉTRODON DE MANILLE. (*Tetr. Manilensis*. N.)

Huit ou dix rayures longitudinales, étroites et verdâtres.

T. octo decemve fasciis longitudinalibus, angustis et subviridibus.

P. 15. D. 9. A. 9. C. 9.

Très-répendue dans la baie de Manille; sa longueur n'excède point 4 ou 5 pouces.

*la viabilis 98,299* TÉTRODON NOIR ET VERT. (*Tetr. nigroviridis*. N.)

Corps lisse; dos d'un vert brillant, orné, ainsi que les flancs, de taches noires et rondes.

T. corpore lævi; dorso viridi splendente, maculis rotundis sicut ad latera.

P. 18. D. 12. A. 10. C. 8.

Un seul individu, observé dans une mare d'eau douce sur la côte N. E. de Sumatra, avait environ 2  $\frac{1}{2}$  pouces de long.

*triolatus 98,304* TÉTRODON COMPRIMÉ. (*Tetr. compressus*. N.)

Tête et corps comprimés, de couleur fauve, ornée de lignes sinueuses plus foncées; une tache brune, ocellée, de chaque côté de la base de la nageoire dorsale.

T. capite corporeque compressis; fulvus suprâ, et per totam superficiem lineis fuscis et sinuosis ornatus; macula rotunda ad latera pinnae dorsi principii.

P. 15. D. 10. A. 9. C. 8.

On la pêche dans la baie de Manille. Sa longueur est de deux à trois pouces environ.

*maculatus 98,214* BALISTE ARRONDI. (*Balistus rotundatus*. N.)

Trois rayons à la première dorsale; écailles tricuspidées, égales; queue sans armure; couleur brune parsemée de quelques taches noirâtres.

B. Pinnâ dorsi anteriore triradiatâ; squamis tricuspidatis consimilibus; caudâ inermi; colore fusco; maculis nigricantibus.

P. 14. D. 3. 26. A. 21. C. 12.

De la baie de Manille.

*pinensis 98,236* BALISTE PONCTUÉ. (*Bal. punctatus*. N.)

Deux rayons à la première dorsale; peau grenue; couleur verte, tachetée de points olivâtres.

B. pinnâ dorsi anteriore biradiatâ; cuti granulosa; colore virescente, olivaceo maculatâ.

P. 11. D. 2. 31. A. 30. C. 12.

Cette très-petite espèce se trouve dans les mers de l'archipel de l'Inde.

**BALISTE MARBRÉ.** (*Bal. marmoratus*. N.)

Un seul rayon à la première dorsale; écailles épineuses; couleur brune, marbrée.

B. pinnâ dorsali anteriore uniradiatâ; squamis uncinatis; rufus marmoratusque.

P. 11. D. 1. 28. A. 26. C. 16.

Il habite les mers de l'Inde.

**BALISTE GRIS.** (*Bal. cinereus*. N.)

Un seul rayon à la première dorsale; dos grisâtre; flancs et ventre blancs, traversés de bandes longitudinales grises.

B. pinnâ dorsali anteriore uniradiatâ; cuti granulosa; dorso cinereo; lateribus abdomineque albidis, lineis cinereis longitrorsum pictis.

P. 12. D. 1. 28. A. 27. C. 12.

Se trouve dans les mers de l'Inde, aux approches de Pulocondor.

**BALISTE ORNÉ.** (*Balistes ornatus*. N.)

Un seul rayon lisse à la première dorsale; lisse, fauve, avec des bandes et des taches bleues disposées longitudinalement.

B. pinna capitis uniradiatâ levique; levigatus, fulvus, fasciis et maculis cæruleis longitrorsum ornatus.

Cette espèce, remarquable par la beauté de ses couleurs, se trouve dans le détroit de Dampier, au sud de l'île Waggien.

**SAURUS DÉPRIMÉ.** (*Saurus depressus*. N.)

Tête et corps déprimés; dents mobiles, à la manière de celles des squales; opercules écailleux; ligne latérale fortement carenée de chaque côté de la queue.

S. capite corporeque depressis; dentibus mobilibus, ferè modo squalorum; operculis squamosis; lineâ laterali valdè carinatâ ad utrumque caudæ latus.

Br. 12. P. 14. V. 9. D. 15. A. 11. C. 18.

Sa longueur n'excède pas sept à huit pouces. On le pêche en grande abondance à Manille, où sa chair est estimée.

**STERNOPTYX BLEU.** (*Stern. cyanea*. N.)

Corps très-comprimé; dos bleu; flancs argentés; abdomen tranchant et festonné.

S. valdè compressus; dorso cæruleo; lateribus argentatis; sterno encorporum ad instar inciso.

Un seul individu, pêché en vue de l'île Bouroo dans l'archipel de l'Inde, avait à peine deux pouces de long.

SARDINE DE MANILLE. (*Clupea Manulensis*. N.)

Bouche peu fendue; dos bleuâtre; abdomen et flancs argentés.

C. ore parùm aperto; dorso cæruleo; abdomine et lateribus argentatis.

Br. 22. P. 11. V. 8. D. 20. A.  $\frac{1}{4}$ . C. 16.

Très-répendue dans la baie de Manille, cette espèce fournit une nourriture abondante et de bon goût.

GOBIE ROUX. (*Gobius rufus*. N.)

Couleur brune; opercule prolongé en arrière; écailles rhomboïdales, flexibles; nageoires tachetées de brun.

G. fuscus; operculo elongato; squamis rhomboïdalibus flexilibus.

Br. 5. P. 17. V. 12. D. 6. 11. A. 10. C. 14.

Sa longueur est d'environ trois pouces. Il habite la baie de Manille.

LABRE PERLÉ. (*Labrus baccatus*. N.)

Corps nuancé de vert et de rose; quatre ou cinq taches nacrées, placées longitudinalement au-dessous de la ligne latérale.

L. corpore viridi-roseo; quatuor vel quinque maculis argentatis longitrorsum et infrà lineam lateralem.

P. 13. V.  $\frac{1}{6}$ . D.  $\frac{2}{21}$ . A.  $\frac{2}{14}$ . C. 16.

Les couleurs de cette espèce sont très-brillantes. On la pêche dans la baie de Manille.

DENTÉ ALLONGÉ. (*Dentex elongatus*. N.)

Corps allongé; yeux grands; dos bleu; flancs blanchâtres, argentés.

D. corpore elongato; oculis magnis; dorso cæruleo; lateribus albidargentatis.

Br. 5. P. 16. V.  $\frac{1}{6}$ . D.  $\frac{10}{19}$ . A.  $\frac{3}{10}$ . C. 18.

Il habite la baie de Manille.

HOLOCENTRE ZÈBRE. (*Holocentrus zebra*. N.)

Écailles petites et arrondies; couleur violâtre; cinq bandes transversales noirâtres; nageoires tachetées.

H. squamis parvulis rotundatis; colore violaceâ; quinque fasciis fuscis transversis; pinnis maculatis.

Br. 5. P. 16. V.  $\frac{1}{6}$ . D.  $\frac{11}{26}$ . A.  $\frac{3}{11}$ ; C. 18.

Il habite la baie de Manille.

TÆNIANOTE NAIN. (*Tænianotes minutus*. N.)

Brun avec des taches et des marbrures noirâtres sur le corps et les nageoires.

T. rufus; maculis et lineis angulatis nigricantibus per totum corpus pinnaeque.

Br. 5. P. 10. V.  $\frac{1}{5}$ . D.  $\frac{3}{8}$ . A.  $\frac{14}{23}$ . C. 14.

Très-répendu dans la baie de Manille, ce petit poisson ne dépasse pas une longueur de deux à trois pouces.

APOGON DE MANILLE. (*Mullus Manilensis*. N.)

Imberbe; sept rayons épineux à la première nageoire dorsale; mâchoires égales.

M. imberbis; septem radiis spinosis ad primam pinnam dorsi; maxillis æqualibus.

Br. 7. P. 14. V.  $\frac{1}{6}$ . D.  $7\frac{1}{10}$ . A.  $\frac{2}{10}$ . C. 18.

On le trouve dans la baie de Manille.

CARANX ARMÉ. (*Caranx scutatus*. N.)

Jaune doré; écailles très-petites et arrondies; trente à trente-cinq écussons à la ligne latérale.

C. luteo-auratus; squamis minimis et rotundatis; 50 aut 55 scutis ad lineam lateralem.

Br. 5. P. 20. V. 6. D. 8. 21. A.  $2\frac{1}{8}$ . C. 20.

Il habite la baie de Manille.

SIDJAN OVALE. (*Amphacanthus ovatus*. N.)

Tête, dos et flancs de couleur violacée, avec quelques petites taches blanches argentées; dessous du corps blanchâtre.

S. capite, dorso et lateribus violaceis, argenteo punctatis; abdomine albido.

Br. 5. P. 16. V.  $\frac{1-1}{5}$ . D.  $\frac{13}{23}$ . A.  $\frac{7}{16}$ . C. 17.

Il habite la baie de Manille.

PORTUNE DU TROPIQUE. (*Portunus tropicalis*. N.)

Test lisse, offrant six dentelures en avant et neuf de chaque côté: serres égales; en dessus, de couleur jaune fauve parsemée de taches blanchâtres; dessous du corps et des pattes blanchâtres.

P. thorace levi, anteriùs sexdentato, utrumque novemdentato; manibus consimilibus; suprà luteo fulvus cum maculis albidis; infrà albidus.

Cette espèce est très-répendue au milieu des touffes de *Fucus natans* qui se trouvent dans le sud des îles Açores. Son test a environ  $1\frac{1}{2}$  à 2 pouces de largeur.

PORTUNE DENTELÉ. (*Portunus denticulatus*. N.)

Huit dentelures au front, sept de chaque côté; serre droite plus forte et moins allongée que la gauche.

P. thorace anteriùs octo-dentato, utrinque septem-dentato; manu dextrâ crassâ et minus quàm sinistrâ elongatâ.

Il habite la baie de Manille.

PORTUNE FRONT ENTIER. (*Portunus integrifrons*. N.)

Front arqué; cinq dentelures de chaque côté du test; serre droite plus forte.

P. fronte armato; thorace transversè extenso, utrinque quinque-dentato; manu dextrâ crassâ magis quàm sinistrâ.

Il est petit, et habite la baie de Manille.

INACHUS FOURCHU. (*Inachus bifidus*. N.)

Dix-huit proéminences sur le test, les deux postérieures contiguës par leur base; poils disposés d'une manière symétrique sur le test et les pieds.

J. decem et octo spinis super thoracem, duabus posterioribus basi contiguïs; pilis suprâ thoracem et pedes similiter dispositis.

Il est de grande taille, et on le trouve dans la baie de Manille.

INACHUS INFLECHI. (*In. inflexus*. N.)

Test oblong, resserré en avant; front divisé, fortement infléchi; mains très petites sans dents et lisses; test, queue et pieds velus.

J. thorace oblongo, anteriùs coarctato; fronte bidentato, valdè inflexo; chelis minimis, levibus, non dentatis; thorace, caudâ et pedibus hirsutis.

Un seul individu, dont le test avait un pouce de longueur, fut pêché dans la baie de Manille.

PENÉE de MANILLE. (*Penæus Manilensis*. N.)

Couleur grise; rostre à huit dents en dessus et à trois en dessous; sixième segment carené, sans sillons latéraux.

P. colore cinereo; rostro suprâ octodentato, infrâ tridentato; sexto caudæ segmento carinato, non sulcato,

Cette espèce atteint sept à huit pouces de longueur, et fournit un excellent aliment aux habitants de Manille.

*Mémoire sur les intégrales définies et sur la sommation des séries;*  
par M. POISSON.

CE Mémoire est la suite de ceux que j'ai donnés sur le même sujet, dans les trois derniers Cahiers du *Journal de l'École Polytechnique*. Il est divisé en quatre articles principaux, dont voici une analyse succincte.

Le premier article est relatif à la sommation des séries de quantités périodiques. Les géomètres se sont beaucoup occupés de la sommation des séries qui procèdent suivant les *sinus* ou les *cosinus* des multiples d'un angle variable; il paraît difficile d'ajouter de nouvelles séries de cette espèce, à celles dont ils sont parvenus à trouver les valeurs par différents moyens; mais il n'était pas inutile de les réunir toutes sous un même